



Oubli d'achevement de fin de travaux et vente maison

Par **nicorepere**, le **07/04/2010** à **16:08**

Bonjour,
Bonjour,
Voila mon probleme:
Nous avons fait construire une maison individuelle en 2005.
Le constructeur a depose un permis pour la maison et un garage.
Le garage n'a pas ete construit par l'entreprise, nous voulions le faire plus tard.
Nous n'avons pas fait de declaration d'achevement de travaux dans l'attente de faire construire ce garage. Maintenant le garage n'a pas ete construit, la declaration a ete...oublie ! (pas bien).
Nous souhaitons vendre la maison et le notaire nous demande la declaration d'achevement de travaux et de conformite.
Mes questions sont:
*Est il trop tard pour faire la declaration? Est ce que je risque quelquechose (Les impots sont deja au courant et ont pris en compte le fait qu'il n'y avait pas de garage)
*Dois je faire signer la declaration d'achevement et de conformite au constructeur? (Le constructeur ne veut pas car il considere qu'il n'a pas a signer la conformite pour un projet qui comprend egalement un garage qu'il n'a pas construit) - Ma signature suffit elle pour la declaration?
Merci d'avance pour vos reponse!
Nicolas